

St. Thomas (Ontario)

**Manège militaire**

Angle des rues Chester et Wilson

La construction du manège militaire de St. Thomas remonte à 1901-1902. Les plans de ce bâtiment, dont la forme compacte est inspirée d'un modèle type de manège militaire conçu aux États-Unis, ont été dessinés par le Bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics sous la direction de T. W. Fuller. Le bâtiment conserve encore aujourd'hui sa fonction de manège militaire. L'installation d'escaliers de secours en métal compte parmi les modifications faites avec le temps. C'est le ministère de la Défense nationale qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 91-150 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le manège militaire de St. Thomas a été désigné édifice reconnu pour l'intérêt de son architecture, l'importance qu'il a dans son milieu et ses connotations historiques.

Ce manège militaire est une construction à pignon de forme simple dont la silhouette est toutefois complexe en raison des tours d'angle rondes à créneaux qui témoignent aussi des origines militaires du plan. Les architectes se sont servis des contrastes de matériaux et de textures et de quelques détails d'ornementation pour animer les façades. Le bâtiment présente une bonne conception fonctionnelle. L'espace intérieur le plus distinctif est la vaste salle d'exercice sans appui intermédiaire, avec ses fermes apparentes de type Polonceau tout en métal.

Le manège militaire constitue un point de repère dans la ville en raison de sa taille imposante et des normes élevées auxquelles répondent sa conception et sa construction. Il est situé à la limite du centre-ville et s'harmonise bien avec les bâtiments de la zone polyvalente voisine. Le manège militaire a une forte présence dans la ville parce qu'il sert régulièrement à des activités de nature communautaire.

L'édification du bâtiment a un rapport direct avec la campagne de construction de manèges militaires entreprise à la veille de la Première Guerre mondiale et avec la réforme de la milice et l'augmentation de ses effectifs. Elle témoigne de l'adoption, par suite d'un débat public qui préconisait la construction de bonnes installations locales de formation, d'une politique gouvernementale visant à permettre l'armement de toutes les milices rurales.

**Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du manège militaire de St. Thomas tient à sa forme générale, à ses proportions, à ses matériaux, à ses détails d'architecture, à sa disposition et à ses volumes intérieurs ainsi qu'à son articulation avec le site.

La volumétrie compacte de ce bâtiment de deux étages consiste en un volume rectangulaire à pignon qui présente deux tours rondes crénelées à une de ses extrémités et un frontispice à l'extrémité opposée. La ligne de toiture, avec les créneaux des tours et les cheminées qui s'élèvent derrière, présente une agréable composition de formes. La forme symétrique du bâtiment est animée par le rythme soutenu qui provient des rangées de grandes fenêtres rectangulaires soulignées de cordons en pierre, caractéristique qui a une part importante dans la richesse visuelle des façades.

---

L'importance visuelle du bâtiment provient des détails simples qui ornent ses façades de belles proportions. Les façades sont en brique rouge lisse et s'agrémentent d'éléments sculptés et de détails en calcaire lisse ou ébauché qui offrent des contrastes de matériaux, de couleurs et de textures. La brique comporte des détails simples, et la pierre, des décorations plus recherchées conformes au style militaire : crénelage, détails sculptés, comme les consoles des contreforts de pignon encadrant la grande porte d'entrée, et cartouches en pierre dans le triangle des pignons. Le soubassement, les cordons et les chaperons sculptés d'apparence massive rehaussent l'aspect ramassé et robuste du bâtiment. Ces détails devront être respectés. L'installation d'un escalier de secours en acier sur chacun des pignons de composition symétrique a entraîné une rupture de symétrie; c'est une intervention moderne qui a introduit un matériau et un design inappropriés. On augmenterait la valeur du bâtiment si l'on trouvait, pour aménager la sortie de secours, un dispositif plus harmonieux qui nuirait moins à l'apparence de l'ensemble.

Les grandes fenêtres cintrées des murs pignons et les fenêtres doubles des façades latérales sont des éléments caractéristiques qui laissent deviner la présence du vaste espace libre à l'étage du bâtiment. Les châssis à guillotine des fenêtres semblent correspondre au modèle historique; cependant, la richesse visuelle qu'offraient les fenêtres à châssis et dormant traditionnels a été considérablement réduite et la surface vitrée, augmentée, en particulier dans les impostes. Les châssis en bois traditionnels, avec leurs montants et traverses d'aspect relativement robuste et leurs croisillons plus menus, créeraient un élégant motif de fenêtre qui s'imposerait davantage au regard. Lorsque les fenêtres seront parvenues à la fin de leur vie utile, il faudra faire des recherches dans les archives pour déterminer quel serait le meilleur modèle de remplacement. Le panneau en bois et le vitrage à carreaux des portes d'entrée latérales participent au caractère patrimonial du bâtiment. Les grandes portes sont quant à elles des portes modernes en métal dépourvues de toute ornementation et plus petites que l'ouverture prévue au plan d'origine, ce qui a nécessité l'installation d'un panneau de remplissage inadéquat. Lorsque viendra le temps de les remplacer, on prendra soin d'installer des portes qui s'accordent harmonieusement avec l'architecture du bâtiment.

Le manège militaire se caractérise par le vaste espace libre sans appui intermédiaire de la salle d'exercice située à l'étage, avec ses fermes en acier apparentes et sa grande surface de vitrage. Ce vaste espace libre et la luminosité apportée par les fenêtres devront demeurer intacts. Les éléments de finition utilitaires typiques que recèlent les espaces intérieurs devront faire l'objet de relevés de nature diverse; ce sont des éléments caractéristiques qu'il faudra respecter.

Afin de protéger l'austérité du dialogue entre le site et le bâtiment, on conservera tel quel le sol horizontal recouvert, selon l'endroit, de gazon ou d'asphalte et presque entièrement dépourvu d'ornements.

27 mars 1997

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.

---